

LA PRESSE

Nom de la source

La Presse

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Hebdomadaire

Couverture géographique

Provinciale

Provenance

Montréal, Québec, Canada

p. a9



Mardi 2 décembre 2008

La Presse • p. A9 • 520 mots

LA CRISE À OTTAWA

Un gouvernement sur la corde raide

Trois scénarios pour une semaine cruciale

Lachapelle, Judith

Tombera? Tombera pas ? La crise constitutionnelle qui secoue les Communes promet plein de surprises pour le gouvernement Harper. Et pour les constitutionnalistes, cette situation représente un cas des plus intéressants. Voici un aperçu de ce que les électeurs canadiens pourraient vivre au cours des prochains jours.

1. HARPER DEMANDE À LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DE PROROGER LA SESSION EN 2009.

Le premier ministre demande cette semaine à la gouverneure générale de conclure l'actuelle session et de remettre cela à plus tard cet hiver. "Le gouvernement ne peut pas se défiler indéfiniment, dit Pierre Thibault, doyen adjoint, à la faculté de droit, de l'Université d'Ottawa. Tôt ou tard, il y aura un vote de confiance sur le gouvernement."

2. LE VOTE DU 8 DÉCEMBRE A LIEU. LES CONSERVATEURS SONT DÉFAITS.

MICHAËLLE JEAN, gouverneure générale

- Harper demande de proroger la session en 2009. La gouverneure générale accepte.

"Par contre, une fois que le vote a eu lieu, c'est pratiquement impossible de le demander, dit Stephen Scott, professeur émérite, à la faculté de droit, de l'Université McGill. Le premier ministre a perdu, en principe, le droit de gouverner."

- Harper demande la dissolution de la Chambre. La gouverneure générale accepte. Le pays retourne aux urnes, moins de deux mois après le dernier scrutin.

- Harper demande la dissolution de la Chambre. La gouverneure générale refuse et demande à l'opposition de former un gouvernement de coalition. À eux deux, le Parti libéral et le NPD ont obtenu 44% des suffrages exprimés lors des dernières élections, soit davantage que le Parti conservateur en ce moment (38%).

- Harper demande la dissolution. La gouverneure générale refuse et renvoie les partis à leurs devoirs. Sans l'assurance que l'opposition est prête à former un gouvernement stable, la gouverneure générale peut demander aux conservateurs de continuer à diriger le pays. "Elle peut dire à l'opposition : si vous ne pouvez pas m'assurer que vous formerez un gouvernement stable, je vais permettre à M. Harper de

© 2008 La Presse. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertificat émis le 3 mai 2017 à Université-de-Montréal à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20081202-LA-0020

gouverner pendant un mois ou deux, peut-être jusqu'au budget ", dit Stephen Scott.

3. LE VOTE DU 8 DÉCEMBRE A LIEU. LES CONSERVATEURS REMPORTE LE VOTE.

Le gouvernement est sauvé... cette fois-ci. Parce que la durée de vie d'un gouvernement minoritaire ne dépasse habituellement pas un an et demi. Qu'ils le veuillent ou non, les électeurs canadiens retourneront vraisemblablement aux urnes avant la fin de 2010...

CE QU'EN PENSENT LES CONSTITUTIONNALISTES:

STEPHEN SCOTT, professeur émérite, faculté de droit, Université McGill :

"Je me demande si on a atteint le point de non-retour. Les conservateurs ont choisi la seule chose qui pouvait réunir l'opposition pour une motion de défiance. Mais pour moi, ce n'est pas évident qu'il est de l'intérêt des libéraux de pousser une coalition. Une fois que le NPD et Jack Layton seront au pouvoir, qu'ils gagneront en crédibilité, ça n'avantagera pas les libéraux pour la bataille du parti qui veut représenter le courant de centre gauche. "

STÉPHANE BEAULAC, professeur agrégé, faculté de droit, Université de Montréal :

"Je crois que le gouvernement ne tombera pas. M. Harper est en train de revenir en arrière. Il y a fort à parier qu'il y aura une entente qui va maintenir un gouvernement conservateur à Ottawa ", dit-il. Il faudra notamment voir à quel point le Bloc appuiera la coalition, qui ne peut garantir de stabilité sans son

appui. "Si Harper fait des concessions, le Bloc pourrait décrocher et les ambitions de la coalition tomberont. " "Mais si la coalition prend le pouvoir, c'est certain qu'elle va tenir moins longtemps que les deux ans et demi qu'elle promet. En fait, la grande inconnue reste la situation économique. Si ça dégringole, c'est sûr qu'au cours de l'hiver ou du printemps, le gouvernement va tomber. "

PIERRE THIBAUT, doyen adjoint, faculté de droit, Université d'Ottawa :

"Les conservateurs ont reculé sur trois points, mais ils n'ont pas de plan pour tenter de résorber la crise financière. Ils n'en avaient pas la semaine dernière, il n'y en a pas cette semaine, ils disent d'attendre le budget en janvier. Si chaque parti reste campé sur ses positions, et que le PC ne présente pas de plan d'ici Noël, je ne vois pas comment les partis d'opposition peuvent reculer. Le parti de M. Harper s'est comporté comme s'il était majoritaire. Il est minoritaire. Il doit en prendre acte et incorporer dans sa plateforme économique des éléments qui vont plaire à l'opposition pour garder le pouvoir. "